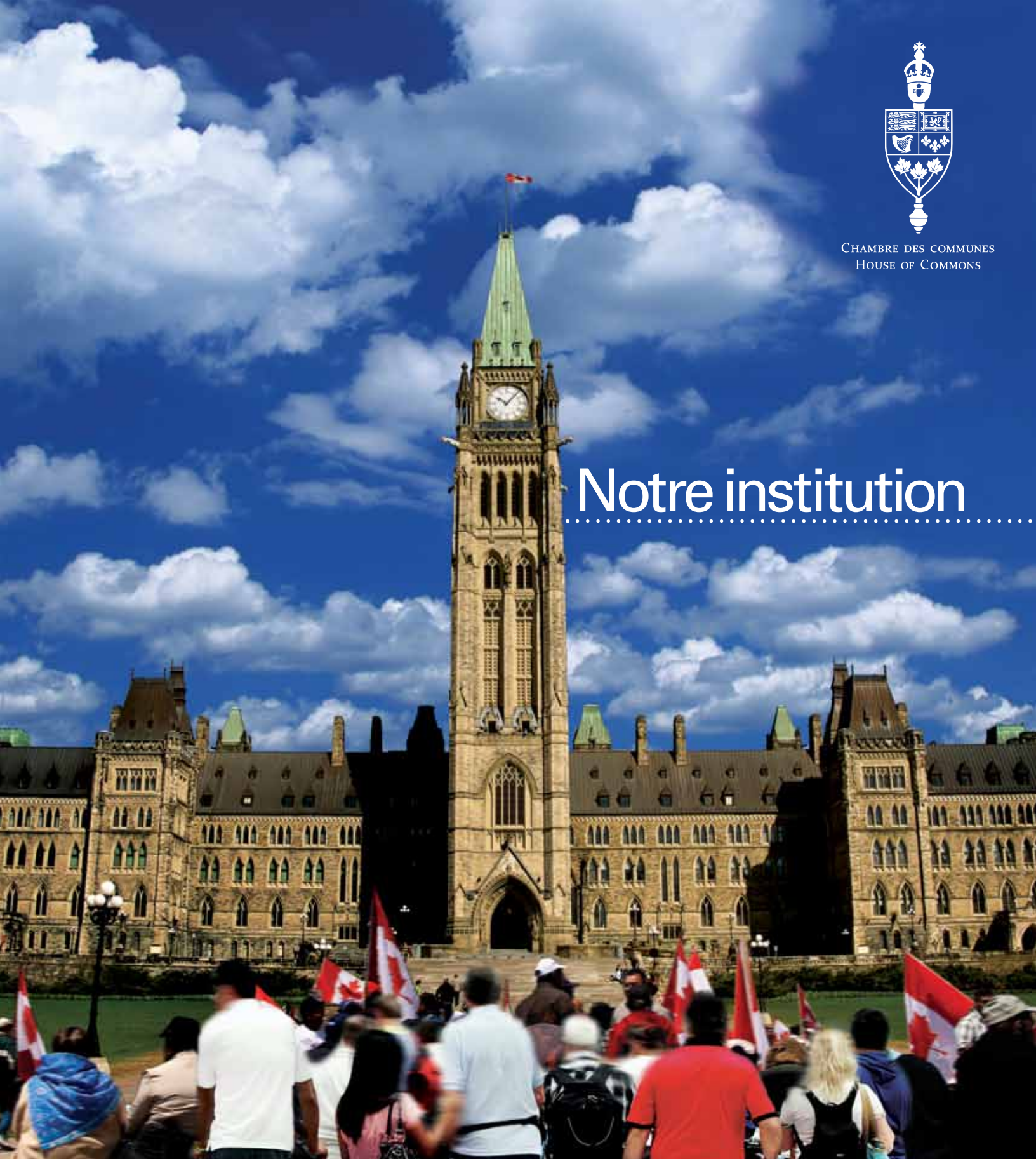


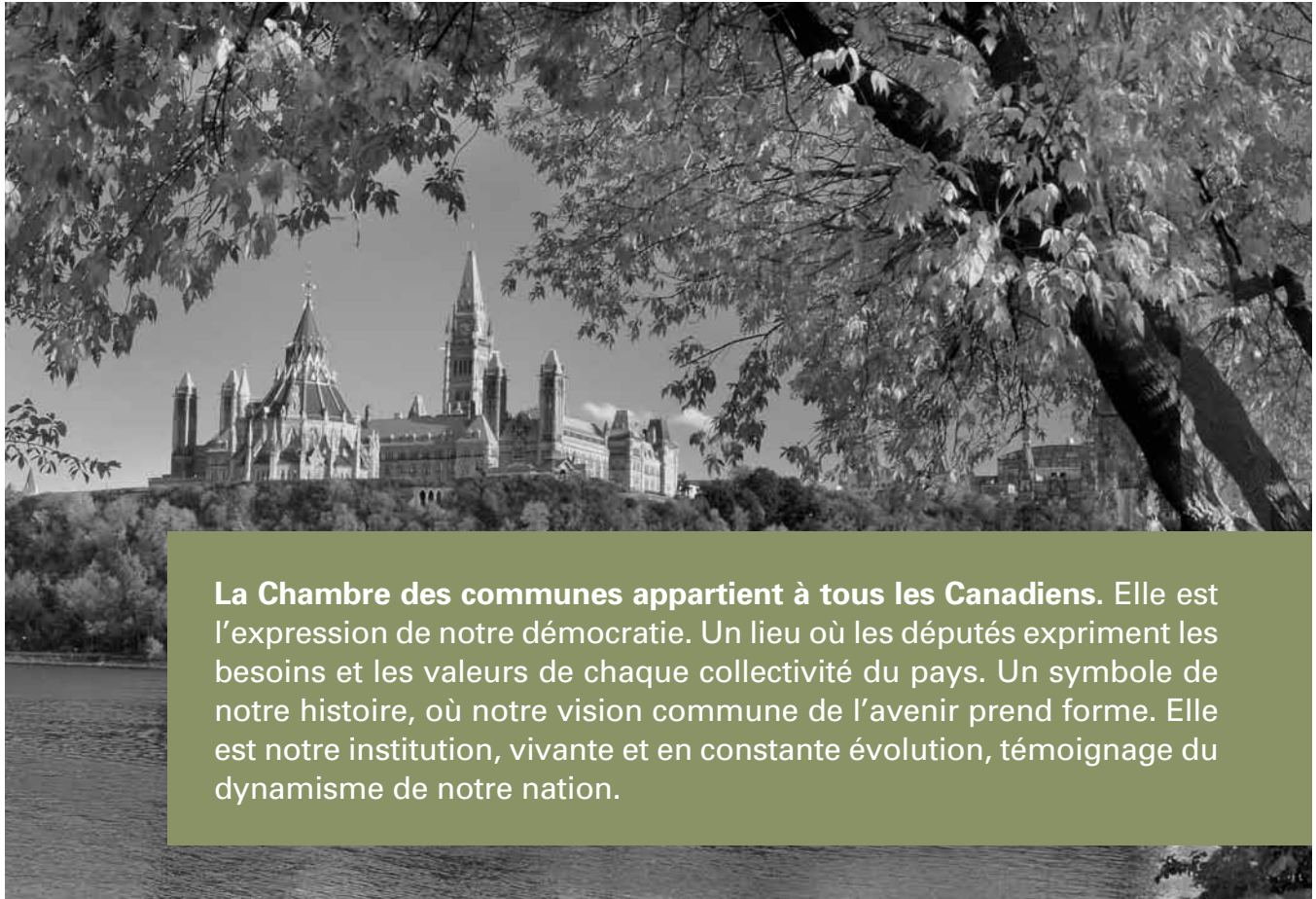


CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS

Notre institution



Rapport aux Canadiens 2011



La Chambre des communes appartient à tous les Canadiens. Elle est l'expression de notre démocratie. Un lieu où les députés expriment les besoins et les valeurs de chaque collectivité du pays. Un symbole de notre histoire, où notre vision commune de l'avenir prend forme. Elle est notre institution, vivante et en constante évolution, témoignage du dynamisme de notre nation.

Période visée par le rapport : du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011

Nombre de jours de séance : 128

Pour nous joindre

Service de renseignements
Parlement du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0A9
info@parl.gc.ca

Sans frais (Canada) : 1-866-599-4999
Téléphone : 613-992-4793
ATS : 613-995-2266

Catalogue n° : X9-27/2011
Photographies © Chambre des communes

Approuvé par le Bureau de régie interne



CCD-041 Imprimerie

Table des matières

Les rouages de notre institution.	2
Notre institution au fil de l’histoire	4
Message du Président	6
Notre institution fait peau neuve	7
Notre institution : toujours prête à agir!	10
Notre institution : un exemple à suivre	13
Notre institution : portes ouvertes	15
Notre institution : partout présente	17
Résumé des activités des députés	19
Message de la greffière	23
Le Bureau de régie interne.	24
L’Administration de la Chambre.	24
Examen du rendement.	25
Rapport financier	30

« Ce dont je suis le plus fière, c’est lorsqu’un député présente un projet de loi que j’ai rédigé et qui survit aux différentes rondes de débats animés. C’est vraiment spécial de contribuer à ce processus, de voir la bonne idée d’un député être acceptée des Canadiens pour devenir une loi. C’est comme si je laissais ma trace dans l’histoire. »

– **Anita Eapen**
Conseillère parlementaire (Affaires législatives)
Bureau du légiste et conseiller parlementaire



Les rouages de notre institution



AU SERVICE DES CANADIENS

LE PARLEMENT DU CANADA

Le Parlement du Canada se compose du souverain (la Reine, représentée par le gouverneur général du Canada), du Sénat (formé de membres nommés par le gouverneur général sur recommandation du premier ministre) et de la Chambre des communes (formée de députés élus) qui, ensemble, promulguent des lois.

LA CHAMBRE DES COMMUNES DÉPUTÉS

La Chambre des communes est le lieu où les députés — les hommes et les femmes que les Canadiens élisent pour les représenter dans notre assemblée législative nationale — se réunissent pour créer des lois, obliger le gouvernement à rendre des comptes et décider des affaires du pays.

La création d'une loi

Les ministres proposent de nouvelles mesures législatives en commençant par présenter leurs projets de loi au Sénat ou à la Chambre des communes en vue de les soumettre à un débat. Toutefois, les projets de loi qui impliquent le prélèvement ou l'affectation de fonds publics doivent être présentés à la Chambre. Les simples députés peuvent également présenter des projets de loi, dans ce cas appelés « émanant d'un député », durant la période prévue par le *Règlement de la Chambre des communes*.

Qui obtient un siège?

Depuis la création du Parlement du Canada, le pays suit un modèle de représentation selon la population. Après chaque recensement mené au début d'une nouvelle décennie, les sièges à la Chambre sont répartis selon la taille de la population. Les circonscriptions électorales sont délimitées par des commissions provinciales pour s'assurer qu'elles sont établies de façon équitable et impartiale.

COUP D'ŒIL SUR NOS DÉPUTÉS

308 Nombre de députés	69 Nombre de femmes	246 Nombre d'hommes	37 Nombre de députés nés à l'étranger	54 Moyenne d'âge des députés
	72 Nombre de députés élus pour la première fois	23 Âge du député le plus jeune	77 Âge du député le plus âgé	

Les affaires courantes

La plupart des travaux quotidiens de la Chambre des communes sont établis dans les règlements de la Chambre, dont certains remontent à quelques siècles et d'autres, à une période plus récente pour tenir compte des réalités d'un parlement moderne.

Le rôle du Président

Le Président aide à veiller au bon ordre de la Chambre en maintenant le décorum et en tranchant sur des questions de procédure. Ces dernières vont des rappels au Règlement aux questions de privilège, en passant par les demandes de débat d'urgence.

QUE FONT LES DÉPUTÉS?

<p>À la Chambre Ils tiennent des débats et des votes sur des mesures législatives, présentent des documents et des pétitions, posent des questions et répondent à celles qui leur sont posées et soulèvent des questions importantes aux yeux de leurs électeurs.</p>	<p>En comité Ils travaillent de concert pour examiner des questions d'actualité, pour étudier les mesures législatives proposées et pour entendre les témoignages de citoyens et d'experts.</p>	<p>Dans les caucus Ils se réunissent avec leurs collègues de leur parti politique pour discuter de politiques et de stratégies parlementaires.</p>	<p>Dans les circonscriptions Ils rencontrent leurs électeurs et le public pour discuter des enjeux. Lorsque la Chambre siège, ils consacrent environ une semaine sur quatre au travail dans leur circonscription. Les ajournements prolongés (quelque douze semaines pendant l'été et six semaines pendant l'hiver) leur permettent aussi de rencontrer leurs électeurs et le public.</p>	<p>À l'étranger Ils représentent le Canada, font la promotion des institutions démocratiques et renforcent les relations avec d'autres pays en se rendant à l'étranger ou en accueillant des visiteurs de l'extérieur du pays.</p>
<p>39 Nombre moyen de questions posées lors de la période des questions</p>	<p>901 Nombre de questions écrites soumises</p>		<p>2 437 Nombre de documents déposés lors des affaires courantes</p>	<p>57 Nombre de décisions prises en réponse aux rappels au Règlement soulevés à la Chambre</p>

La période des questions

La scène est familière : des députés se lèvent en Chambre pour poser des questions au gouvernement sur des enjeux d'importance. La période des questions, qui dure 45 minutes et se déroule chaque jour où la Chambre siège, est bien remplie. En effet, au cours des 128 jours de séance du dernier exercice, 5 018 questions ont été posées.

L'ADMINISTRATION DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'Administration de la Chambre offre aux députés les services, l'infrastructure et les conseils dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs fonctions, et elle fournit aux Canadiens un environnement qui leur permet de participer au processus démocratique. L'Administration accomplit un travail varié et complexe. Par exemple, elle produit et distribue les publications quotidiennes du Parlement, dans les deux langues officielles; elle aide les députés à rester branchés au moyen de la technologie; et elle s'assure que les édifices du Parlement sont sûrs, sécuritaires et équipés de façon à permettre la tenue du vaste éventail d'activités qui s'y déroulent.

Six secteurs administratifs

- Services de la procédure
- Bureau du légiste et conseiller parlementaire
- Services de l'information
- Services de la Cité parlementaire
- Services des finances
- Services en ressources humaines, planification corporative et communications

Plan directeur

À chaque nouvelle législature, l'Administration de la Chambre publie un *Aperçu stratégique* dans lequel sont établis les objectifs et les grandes initiatives.

Notre institution au fil de l'histoire



- 1858** Ottawa est désignée capitale de la Province du Canada.
- 1860** Albert Édouard, prince de Galles, pose la pierre angulaire du nouvel édifice du Parlement sur la Colline du Parlement.
- 1865** Les bâtiments administratifs (édifices) de l'Est et de l'Ouest sont terminés.
- 1866** L'édifice du Parlement d'origine (édifice du Centre) est prêt à accueillir ses occupants.
- 1867** Naissance de la Confédération : Ottawa devient la capitale du Dominion du Canada.
- 1876** La Bibliothèque du Parlement ouvre ses portes.
- 1916** L'édifice du Parlement d'origine (édifice du Centre) est détruit lors d'un incendie.
- 1916** Le Parlement se déplace à l'édifice commémoratif Victoria.
- 1919** Édouard, prince de Galles et futur Édouard VIII, pose la pierre angulaire de la Tour de la Paix.
- 1920** Le Parlement reprend ses travaux au nouvel édifice du Centre.
- 1927** Le 1^{er} juillet (soit le 60^e anniversaire de la Confédération), la Tour de la Paix est inaugurée; le carillonnement de ses 53 cloches est retransmis lors de la première radiodiffusion nationale au Canada.
- 1952** La Bibliothèque du Parlement subit des dommages lors d'un incendie.
- 1956** La Bibliothèque du Parlement rouvre ses portes après l'achèvement des travaux de réfection.
- 1963** L'édifice de l'Ouest est rénové en vue d'être utilisé par des parlementaires.
- 1973** L'édifice de la Confédération, jusqu'alors un bâtiment administratif, prend une vocation parlementaire.
- 1982** L'édifice de l'Est est rénové en vue d'être utilisé par des parlementaires.
- 1982** L'intérieur de la Tour de la Paix subit d'importants travaux de réfection.
- 1997** Les travaux de réfection de la Tour de la Paix et de la façade extérieure de l'édifice du Centre sont terminés.
- 2001** Le gouvernement et le Parlement approuvent la vision et le plan à long terme pour la Cité parlementaire.
- 2001** L'édifice de la Justice, jusqu'alors un bâtiment administratif, prend une vocation parlementaire.
- 2006** La Bibliothèque du Parlement rouvre ses portes après avoir subi d'importants travaux de réfection.
- 2011** L'édifice de l'Ouest est fermé pour subir d'importants travaux de réfection.

.....

Se tenir au courant

Tous les Canadiens sont invités à se tenir au fait des activités de la Chambre des communes et à y participer. Pour ce faire, ils peuvent suivre en direct les délibérations de la Chambre et de nombreux comités sur le site www.parlvu.parl.gc.ca. Ils peuvent également venir à Ottawa et prendre place dans l'une des tribunes publiques

de la Chambre. Pour connaître les jours de séance, consultez le www.parl.gc.ca. Chaque comité a sa propre page Web, qu'on peut consulter au www.parl.gc.ca. Ce site fournit également des renseignements sur chacun des députés.

Message du Président



Je veux commencer par remercier et féliciter mon prédécesseur, l'honorable Peter Milliken, qui a servi le Parlement de façon exemplaire tout au long de son mandat historique en qualité de Président de la Chambre des communes. Je suis extrêmement fier d'avoir été élu Président, et je me réjouis de m'acquitter de mes nouvelles fonctions en ayant à cœur les intérêts de tous les Canadiens.

Le *Rapport aux Canadiens* de cette année présente un aperçu important des travaux de la Chambre des communes ainsi que des activités des députés et de l'Administration de la Chambre qui les appuie. Son thème, « Notre institution », reconnaît que tous les Canadiens sont parties prenantes de ce qui se passe à la Chambre, dans les réunions de comités et de caucus et même au-delà la Cité parlementaire, dans chaque circonscription du pays.

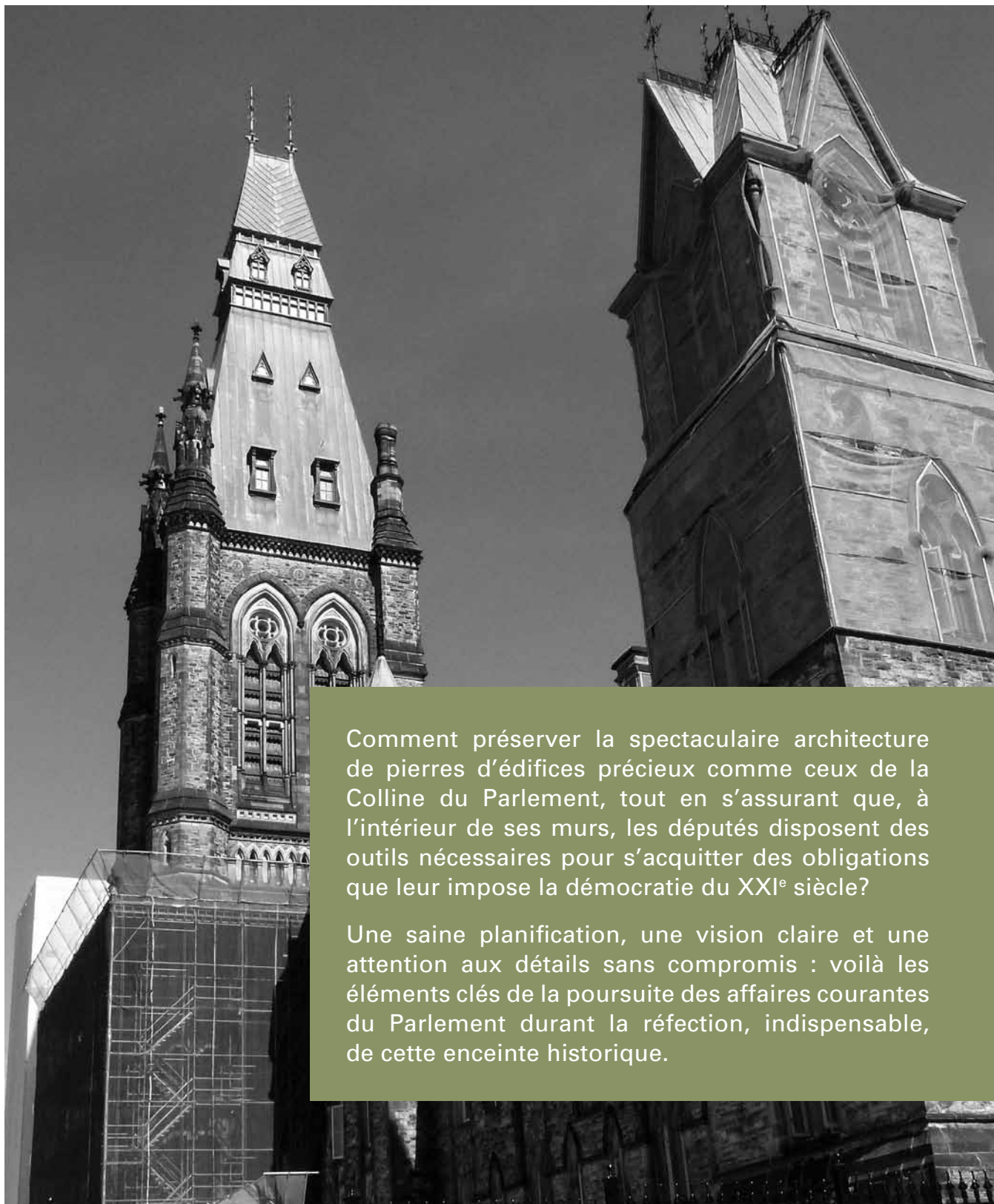
De plus, ce rapport met en lumière la relation privilégiée qui lie les activités des députés et celles de l'Administration de la Chambre : les députés mènent les affaires du pays et l'Administration de la Chambre les appuie de multiples façons, en assurant le maintien des opérations, des traditions et de l'histoire du Parlement canadien et en offrant un environnement accessible, sécuritaire, sûr et fonctionnel aux députés, aux employés et aux visiteurs.

Je me réjouis de travailler avec mes collègues et l'équipe dévouée de l'Administration de la Chambre pour servir les Canadiens. Tous, nous entendons agir en tant qu'intendants responsables de cette grande institution qu'est notre Chambre des communes.

Andrew Scheer, député

Président de la Chambre des communes

Notre institution fait peau neuve



Comment préserver la spectaculaire architecture de pierres d'édifices précieux comme ceux de la Colline du Parlement, tout en s'assurant que, à l'intérieur de ses murs, les députés disposent des outils nécessaires pour s'acquitter des obligations que leur impose la démocratie du XXI^e siècle?

Une saine planification, une vision claire et une attention aux détails sans compromis : voilà les éléments clés de la poursuite des affaires courantes du Parlement durant la réfection, indispensable, de cette enceinte historique.

« Je travaille avec un petit groupe de spécialistes dévoués, responsables de la préservation, de la gestion et de l'interprétation des quelque 8 000 objets qui forment la collection patrimoniale de la Chambre des communes. À mon avis, tous les employés de la Chambre sont, à leur façon, des intendants de cette institution, car, pour eux, le maintien de son intégrité et de sa dignité représente le point central de la démocratie canadienne. »

– **David Monaghan**
Conservateur
Services de conservation
Services de la Cité parlementaire



Au Parlement, les activités se poursuivent normalement

Les édifices et les terrains du Parlement font actuellement l'objet de grands travaux d'amélioration et de restauration. Il s'agit de la première phase de la vision et du plan à long terme pour la Cité parlementaire. Cette première phase qui, à elle seule, s'échelonne sur cinq ans, comprend la planification et le début des travaux de restauration des édifices de l'Ouest et de l'Est, de même que l'amélioration des édifices de la Confédération et du Centre et d'une partie des terrains. Ces travaux visent à protéger et à restaurer ces joyaux du patrimoine architectural et démocratique du Canada tout en les dotant des outils nécessaires pour appuyer les activités d'un parlement moderne.

Dans le cadre de la vision et du plan à long terme, les fonctions parlementaires sont temporairement relogées dans des lieux appropriés afin de faciliter le déroulement des travaux d'envergure dans les édifices patrimoniaux. L'an dernier, l'Administration de la Chambre a continué de collaborer étroitement avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour que, tout au long du processus de réfection, les députés, les comités et les caucus disposent des installations dont ils ont besoin pour mener à bien les affaires du pays. Cette logistique a nécessité une gestion minutieuse. Par exemple, les députés ont dû quitter l'édifice de l'Ouest et déménager temporairement dans un lieu à distance raisonnable de la Colline du Parlement. Dans ce nouveau contexte, où les fonctions parlementaires sont dispersées dans la ville et non plus regroupées dans une Cité parlementaire circonscrite, l'Administration de la Chambre veille au maintien des activités de la Chambre des communes.

L'Administration de la Chambre s'est également employée à planifier la réouverture de l'édifice de l'Ouest de façon à ce qu'il puisse accueillir temporairement, lors de la prochaine ronde de rénovations, les activités qui se déroulent actuellement dans l'édifice du Centre.

La communication, élément clé de la réussite

Les parlementaires et les autres occupants de la Colline doivent être informés du déroulement de la vision et du plan à long terme et des changements à venir. À cette fin, l'Administration de la Chambre a lancé l'an dernier un certain nombre d'outils de communication. Elle a notamment publié des livrets d'information sur les nouveaux édifices ainsi qu'un bulletin électronique faisant le point régulièrement sur la situation. Au début de 2011, elle a remplacé le bulletin électronique par une page Web mise à jour chaque semaine, *VPLT – Construction dans la Cité parlementaire*.

L'architecture n'est pas le seul élément de valeur

À l'heure actuelle, l'édifice du Centre abrite 90 œuvres peintes entre 1854 et 2010. Des plans ont été achevés en 2010-2011 pour assurer leur conservation pendant le déroulement de la vision et du plan à long terme et par la suite, pour que les générations à venir puissent en profiter.

À la Chambre Points saillants pour 2010-2011

Exception faite de la Tour de la Paix, la Chambre est probablement l'élément le plus connu du Parlement du Canada. C'est en ce lieu que les députés se réunissent pour débattre des questions d'importance nationale et pour présenter et examiner les projets de loi.

L'an dernier, à la Chambre, le gouvernement a présenté 52 projets de loi portant sur des sujets variés, notamment le prix de l'essence, la modification du *Code criminel* au chapitre de la criminalité en col blanc et de la réhabilitation, la sécurité des produits de consommation au Canada, les mesures économiques, l'amélioration de la Nouvelle Charte des anciens combattants, l'abolition de la libération anticipée des criminels et le blocage des biens de dirigeants étrangers.

Au total, 144 projets de loi émanant des députés ont été présentés, notamment sur les sujets suivants :

- le pouvoir fédéral de dépenser;
- l'application de mesures proactives et la responsabilité en cas de défaut;
- l'allocation annuelle du survivant;
- la Déclaration des droits des passagers aériens;
- l'élimination de la pauvreté;
- la protection des Canadiens à l'étranger;
- Condition féminine Canada;
- le plan de financement de l'enseignement chez les Premières Nations;
- la stratégie nationale sur les transports en commun;
- la protection des prestataires de régimes d'invalidité de longue durée.

Pendant la tenue de ces activités, la Chambre était dirigée par l'honorable Peter Milliken, alors Président de la Chambre, qui a établi un nouveau record lors de la 40^e législature en devenant le Président ayant eu les plus longs états de service dans l'histoire du pays.

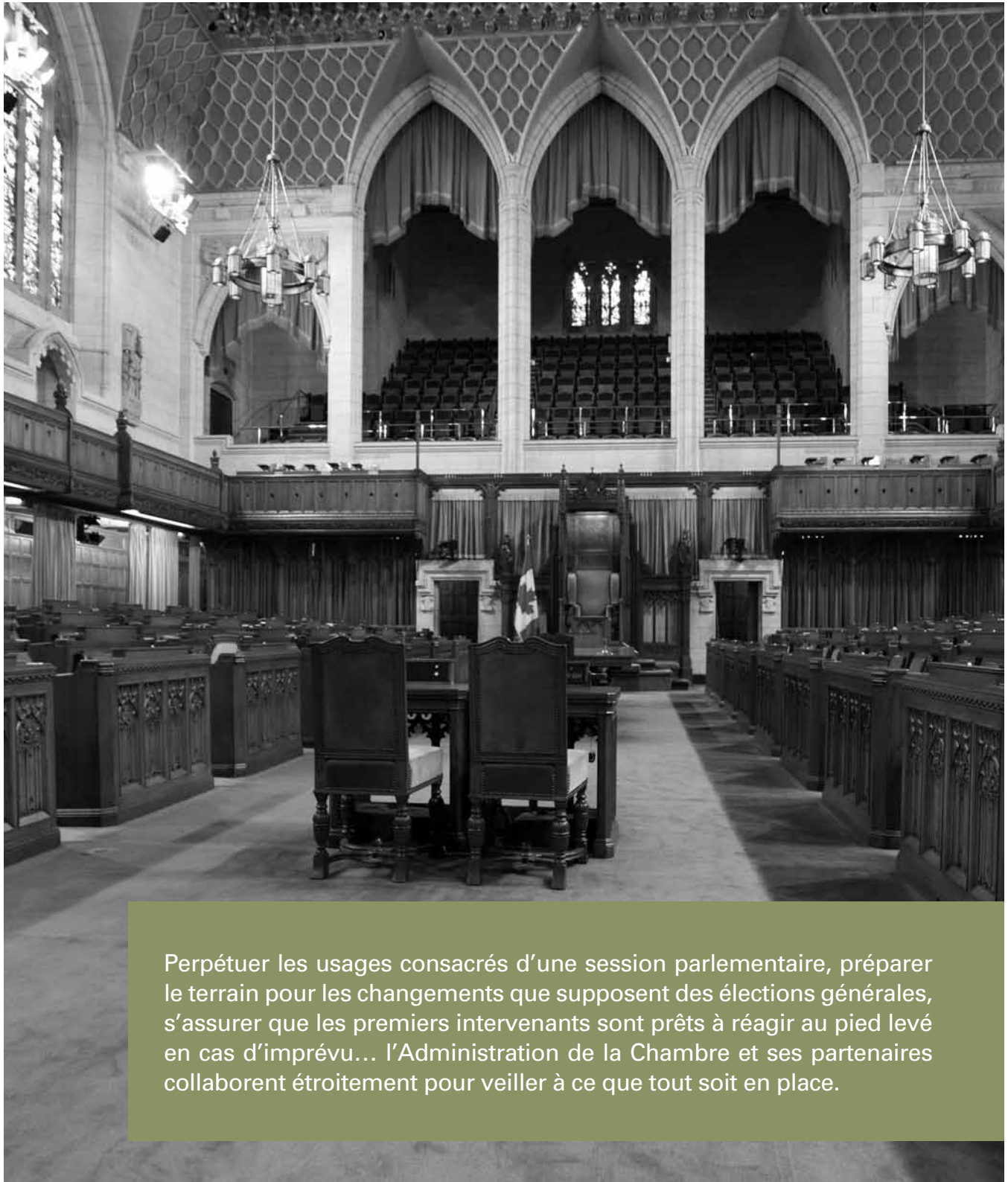
Autres occupants du fauteuil pendant la 3^e session de la 40^e législature

Andrew Scheer, vice-président de la Chambre et président des comités pléniers

Denise Savoie, vice-présidente des comités pléniers

Barry Devolin, vice-président adjoint des comités pléniers

Notre institution : toujours prête à agir!



Perpétuer les usages consacrés d'une session parlementaire, préparer le terrain pour les changements que supposent des élections générales, s'assurer que les premiers intervenants sont prêts à réagir au pied levé en cas d'imprévu... l'Administration de la Chambre et ses partenaires collaborent étroitement pour veiller à ce que tout soit en place.

« Chaque jour, je suis fière de mon travail, de mes collègues et de l'institution démocratique dont je fais partie. Lors des réunions des comités, c'est merveilleux de voir les différents partis politiques travailler ensemble pour veiller aux besoins et aux intérêts des Canadiens. »

– **Chantal Goulet**
Agente de la logistique
Direction des comités et Services législatifs
Services de la procédure



Prête à toute éventualité

L'une des grandes priorités de l'Administration de la Chambre est de veiller, au nom de tous les Canadiens, à la pleine fonctionnalité du Parlement. Cela consiste, notamment, à s'assurer que tous les intervenants comprennent les rouages de la procédure parlementaire. À cette fin, l'Administration de la Chambre a tenu, en 2010-2011, de nombreuses séances d'information et de formation à l'intention des députés et de leur personnel, sans oublier ses propres employés, les fonctionnaires, les étudiants universitaires et les nouveaux greffiers à la procédure de la Chambre.

La tenue d'élections générales peut modifier profondément la composition de la Chambre des communes, ce qui accroît le besoin pour ce type de préparation aux procédures et usages qui y ont cours. L'Administration de la Chambre doit toujours être prête à appuyer la transition d'une législature à une autre. L'an dernier, l'équipe du Programme d'orientation des députés et des préparatifs électoraux a examiné les leçons apprises des élections antérieures, et elle a amélioré son mode de prestation des renseignements et des services de nature administrative, financière et procédurale auprès des députés, un processus qui s'est révélé opportun avec la dissolution du Parlement, le 26 mars 2011, et les élections générales qui s'en sont suivies.

S'attendre à l'inattendu

En plus de faire connaître aux députés et autres intéressés les rouages de la Chambre des communes, l'Administration de la Chambre est chargée de veiller à la sécurité de tous les occupants de la Cité parlementaire. En 2010-2011, un certain nombre de priorités immédiates ont été ciblées dans le cadre du Plan principal de sécurité de la Chambre des communes, une initiative visant à centraliser la planification, l'établissement et la prestation des services de sécurité. Plus particulièrement, ces activités comprennent le maintien du Bureau principal conjoint de planification de sécurité et l'établissement d'une entente d'échange de renseignements avec les services de sécurité partenaires comme la Gendarmerie royale du Canada. Des simulations ont été organisées pour permettre aux forces de sécurité de mener des interventions lors d'événements imprévus, les politiques et les normes de sécurité ont été revues, et les besoins fonctionnels, conceptuels et d'approvisionnement ont été établis en vue de l'installation d'un poste provisoire de contrôle des véhicules au cours de la première phase de la vision et du plan à long terme.

En comité Points saillants pour 2010-2011

En comité, les députés étudient des questions importantes pour les Canadiens. Ils se penchent sur les projets de loi qui leur sont soumis, examinent les dépenses des ministères, tiennent des enquêtes et entendent les témoignages de citoyens et d'experts.

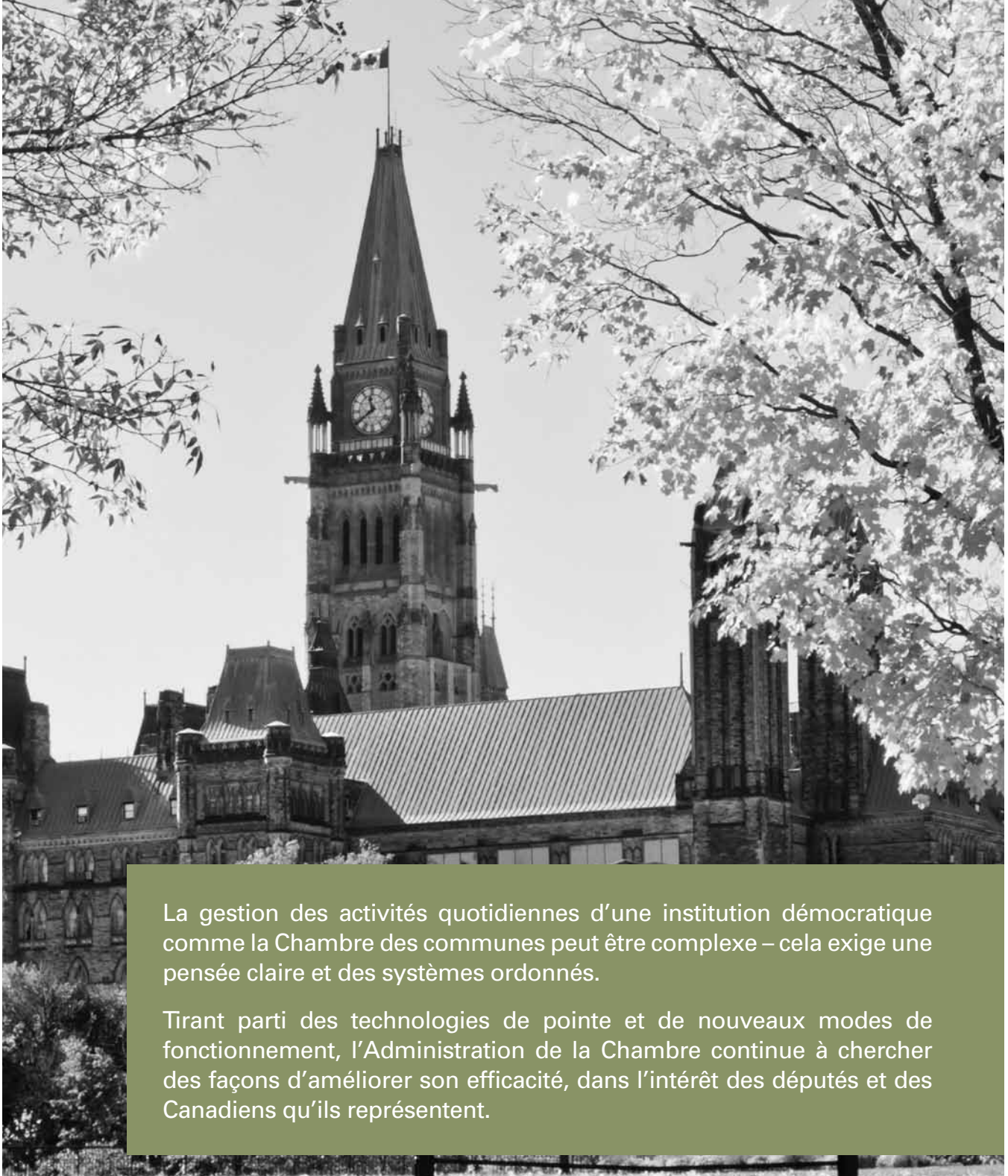
Plusieurs types de comités viennent appuyer les travaux parlementaires : *les comités permanents*; *les comités spéciaux*, qui s'intéressent à des questions précises; *les comités législatifs*, qui examinent les projets de loi; *les comités mixtes*, qui sont formés de sénateurs et de députés; et les *sous-comités*, qui sont créés par d'autres comités. Au dernier exercice, on comptait :

- 24 comités permanents;
- 1 comité spécial;
- 2 comités législatifs;
- 2 comités mixtes;
- 3 sous-comités.

En 2010-2011, les membres des comités ont participé à 1 400 réunions, entendu les témoignages de 4 755 témoins et publié 230 rapports. En raison de leur petite taille (12 membres en moyenne), les comités constituent une excellente occasion de discuter en profondeur d'une variété de sujets. En 2010-2011, ils ont notamment abordé les thèmes suivants :

- les répercussions sur la vie privée des systèmes d'imagerie à l'échelle de la rue (comme les cartes en ligne qui montrent des photos de résidences et autres édifices);
- la sécurité du revenu de retraite;
- le recrutement et le maintien en poste des membres des Forces canadiennes;
- la violence faite aux femmes autochtones;
- la compétitivité du secteur agricole canadien;
- l'accessibilité et l'abordabilité des aliments dans le Nord canadien;
- l'avenir de la production d'isotopes médicaux et de la recherche au Canada;
- les défis des ressources humaines en santé.

Notre institution : un exemple à suivre



La gestion des activités quotidiennes d'une institution démocratique comme la Chambre des communes peut être complexe – cela exige une pensée claire et des systèmes ordonnés.

Tirant parti des technologies de pointe et de nouveaux modes de fonctionnement, l'Administration de la Chambre continue à chercher des façons d'améliorer son efficacité, dans l'intérêt des députés et des Canadiens qu'ils représentent.

« J'ai l'impression d'accomplir quelque chose d'important lorsque je fournis un excellent service aux députés en les aidant avec le fonctionnement quotidien de leurs bureaux d'Ottawa et de circonscription ou leurs déplacements, puisque cela a des retombées positives. J'aide les députés à rejoindre leurs électeurs, ce qui a une grande importance pour moi ainsi que pour les Canadiens. »

– **Sylvie Franklin**
Agente à la revue financière
Comptes payables corporatifs et Services de voyages
Services des finances



Une administration allégée, plus rapide et plus efficace

L'an dernier, l'Administration de la Chambre a continué d'accomplir ses fonctions de gestion des finances et des risques liées aux activités courantes de la Chambre des communes. Ce faisant, elle a cherché à accroître l'efficacité de ces activités, pour le bien des députés et dans l'intérêt des Canadiens. Par exemple, elle a harmonisé ses processus d'impression et d'expédition, qu'elle a déménagés dans de nouveaux locaux où sont désormais regroupées les étapes de production et de distribution, ce qui a permis d'améliorer le niveau de service et de réduire les coûts.

En 2010-2011, l'Administration de la Chambre a également cherché à accélérer et à rationaliser la préparation des rapports courants en consolidant les étapes de préparation des rapports et des budgets des comités. Une nouvelle application relative aux budgets des comités, terminée en janvier 2011 et lancée au début du nouvel exercice, en avril 2011, améliorera la qualité des données et, en supprimant leur redondance, réduira le temps et les efforts nécessaires pour créer et traiter les données et préparer les rapports.

De plus, dans le cadre de la première phase de sa stratégie de « documents évolutifs », l'Administration de la Chambre a commencé à revoir plusieurs publications sur la procédure et outils en ligne en vue de rationaliser leur contenu et d'éviter les chevauchements, en répertoriant les documents en double, les publications à modifier et autres documents possiblement périmés.

Miser sur l'adaptabilité accrue de la main-d'œuvre

Comme dans toute organisation, la force de la Chambre des communes est à la mesure des gens qui y travaillent. L'exercice 2010-2011 a été riche en initiatives de gestion des talents, dont l'objectif est de renforcer les compétences des dirigeants et des employés. La présentation du Programme de leadership de la greffière pour le premier groupe de participants, la création d'une méthodologie organisationnelle de planification de la relève, le lancement d'activités de gestion du rendement et la mise au point d'outils de recrutement sont tous des éléments qui aideront l'Administration de la Chambre à surmonter les défis des prochaines années.

Dans les caucus Points saillants pour 2010-2011

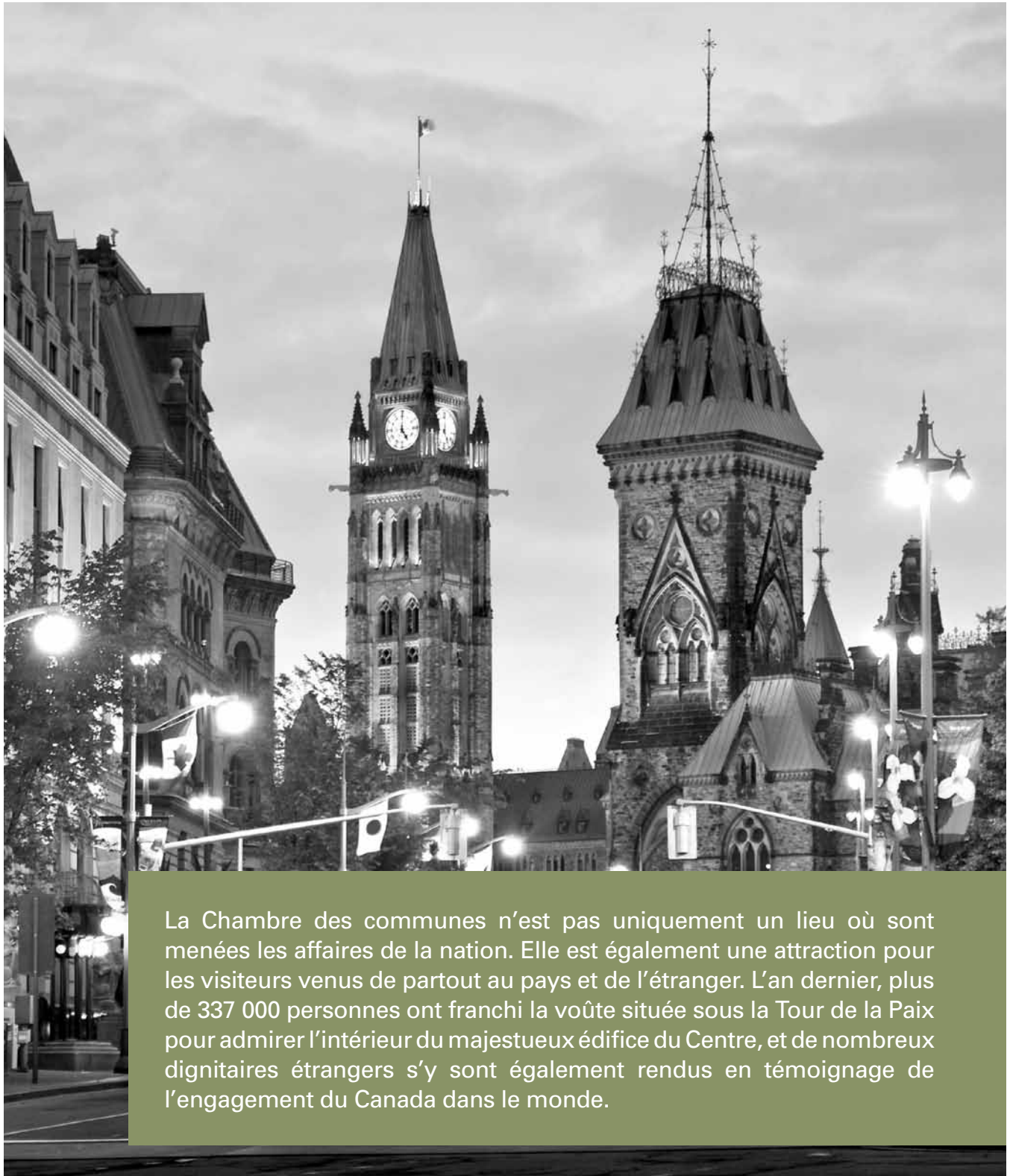
Tout comme l'Administration de la Chambre qui, au cours de l'année, améliore ses mécanismes et s'acquitte de ses fonctions à l'interne, les députés, eux, font de même pour leur parti lors des réunions de caucus. La plupart des députés appartiennent à un parti politique et, de concert avec les sénateurs de même affiliation politique, ils forment le caucus parlementaire de ce parti.

Les membres d'un caucus se réunissent chaque semaine pour discuter des politiques, planifier des

stratégies et se concerter sur leur prise de position concernant les questions débattues à la Chambre des communes. Ces réunions, tenues à huis clos, permettent aux députés d'exprimer librement leurs points de vue et de débattre des politiques.

Avec la fermeture temporaire de l'édifice de l'Ouest, en février 2011, certaines réunions de caucus se sont déroulées dans les nouvelles salles de comité situées au 1, rue Wellington et à l'édifice La Promenade.

Notre institution : portes ouvertes



La Chambre des communes n'est pas uniquement un lieu où sont menées les affaires de la nation. Elle est également une attraction pour les visiteurs venus de partout au pays et de l'étranger. L'an dernier, plus de 337 000 personnes ont franchi la voûte située sous la Tour de la Paix pour admirer l'intérieur du majestueux édifice du Centre, et de nombreux dignitaires étrangers s'y sont également rendus en témoignage de l'engagement du Canada dans le monde.

« Bien sûr que c'est notre institution! Chaque mur, chaque meuble, chaque colonne témoignent de nos origines et de notre histoire. C'est la plus belle institution du Canada. »

– **Géraldine Lavoie**

Professeure de langue

Centre de formation linguistique et d'évaluation

Services en ressources humaines, planification corporative et communications



Une institution pour tous

L'importance historique des édifices du Parlement fait de ces derniers non seulement une destination de choix pour les visiteurs à Ottawa, mais aussi un lieu de célébration d'événements nationaux comme la fête du Canada. L'an dernier, le 1^{er} juillet, plus de 100 000 personnes se sont réunies sur la Colline et dans les rues avoisinantes pour accueillir Sa Majesté la Reine d'Angleterre et Son Altesse Royale Philip, duc d'Édimbourg, à l'occasion de leur visite royale.

Accueillir le monde

En participant à des conférences internationales, les députés ont l'occasion de faire part de leurs idées et expériences à leurs homologues étrangers. Dans la foulée des sommets du G8 et du G20 du Canada, en juin 2010, le Parlement a tenu deux séances parlementaires complémentaires à Ottawa. D'abord, du 2 au 5 septembre 2010, l'honorable Noël A. Kinsella, Président du Sénat du Canada, a accueilli la toute première Consultation des Présidents d'assemblée, Présidents de chambres hautes et de parlements unicaméraux. Ensuite, une semaine plus tard, le Président de la Chambre a accueilli

la Neuvième réunion des Présidents des chambres basses du G8. L'Administration de la Chambre a déployé beaucoup d'efforts pour assurer la réussite de ces deux rencontres. C'est avec une fierté toute particulière que le Président Milliken a reçu ses homologues du G8, car il les avait accueillis pour la première fois en 2002 lors de la rencontre inaugurale du groupe.

Faire part de nos expériences

Le Programme d'études des hauts fonctionnaires parlementaires – auquel collaborent le Sénat, la Chambre des communes et la Bibliothèque du Parlement – offre la possibilité aux hauts fonctionnaires des assemblées législatives étrangères d'en apprendre davantage sur les usages procéduraux et administratifs du Canada. Afin de bonifier la valeur de ce que le Parlement du Canada met à la disposition de la communauté internationale – et en raison du grand nombre de participants en attente d'une place – on prévoit élargir le Programme de façon à offrir trois sessions par année au lieu de deux.

Sur la scène internationale Points saillants pour 2010-2011


Qu'il s'agisse d'accueillir des visiteurs à la Chambre des communes ou de prendre part à une délégation pour rendre visite à des assemblées législatives étrangères ou assister à des conférences internationales, les députés jouent un rôle actif dans la représentation de notre pays sur la scène internationale.

Le Président de la Chambre et ses collègues du Parlement sont souvent invités à discuter de questions et à renforcer les relations avec leurs homologues d'autres législatures. En 2010-2011, le Président a rendu visite à un certain nombre d'assemblées législatives, dont celle de l'Équateur, du Chili, de la Serbie, du Royaume-Uni, de la

Suède et du Koweït. De plus, des délégations parlementaires ont assisté à un certain nombre de conférences, dont la Troisième Conférence mondiale des présidents de parlements, à Genève, en Suisse, et à la 17^e Réunion interparlementaire Canada-Mexique, à Mexico.

Dans le cadre de leurs rôles respectifs, les Présidents du Sénat et de la Chambre entretiennent également des rapports avec des dignitaires étrangers et des membres de la communauté diplomatique. Par exemple, ils reçoivent la visite d'ambassadeurs étrangers à leur arrivée au pays ainsi qu'à leur départ. L'an dernier, le Président de la Chambre a reçu 71 de ces visites de courtoisie.

Notre institution : partout présente



Même si la Chambre des communes se trouve à Ottawa, son influence s'étend à l'ensemble du pays. En effet, les députés représentent des collectivités parfois situées à plus de 4 000 kilomètres de la capitale et, grâce aux technologies de pointe et aux nouveaux outils mis en place par l'Administration de la Chambre, ils peuvent désormais accéder à distance à l'information et aux ressources de la Chambre des communes lorsqu'ils travaillent dans leur circonscription.

« Chaque jour, sur la Colline du Parlement, l'histoire s'écrit sous nos yeux. Et j'ai le privilège d'être assis aux premières loges. Je participe en saisissant ces débats de façon aussi complète et impartiale que possible, en mettant les questions en contexte et en m'assurant d'offrir chaque jour aux Canadiens une télédiffusion des débats de la meilleure qualité technique qui soit. »

– **Alain Bourque**
Réalisateur de télévision
Services multimédias
Services de l'information



Une institution accessible

En 2010-2011, l'Administration de la Chambre a lancé le système Accès à distance sécurisé au Parlement (ADSP), qui permet aux députés d'avoir un accès à distance protégé à un vaste éventail d'information et de services depuis leur bureau de circonscription et sur la route. Le programme pilote ADSP, auquel ont pris part vingt députés et huit agents supérieurs de la Chambre en 2010-2011, sera élargi aux autres députés et continuera de répondre aux besoins en constante évolution des députés de demain.

Un Parlement à la portée de tous les Canadiens

Tous ne sont pas en mesure de visiter en personne la Colline du Parlement. C'est pourquoi il importe que tous les Canadiens puissent accéder facilement à l'information concernant cette institution nationale. Afin de les aider à trouver l'information qu'ils cherchent, le site Web public du Parlement du Canada (www.parl.gc.ca) a subi des modifications importantes au cours de l'année. On a notamment restructuré ses fonctions de navigation afin de rendre son utilisation plus conviviale, et renouvelé la section Au sujet du Parlement et le portail de LEGISinfo.

Dans les circonscriptions Points saillants pour 2010-2011

En 2010-2011, le Canada se composait de 308 circonscriptions – également appelées comtés ou circonscriptions électorales. Un siège à la Chambre des communes est attribué à chacune des circonscriptions. Les députés qui représentent ces circonscriptions doivent être à la disposition des gens qui y vivent afin de discuter des questions qui les préoccupent et de les aider à accéder aux programmes et services du gouvernement fédéral.

Dans leur circonscription, les députés disposent d'un bureau et emploient du personnel, ce qui permet au public de les joindre en tout temps. Ils passent généralement une semaine par mois dans leur circonscription. Ils s'y rendent également de la fin décembre au début janvier, et y demeurent une bonne partie de l'été. Lorsqu'ils sont dans leur circonscription, les députés sont habituellement très occupés et mènent des activités très variées : assister à un événement important, aider un électeur à communiquer avec le gouvernement

ou consulter les citoyens sur des questions qu'ils considèrent comme importantes et sur la meilleure façon d'y répondre.

Les circonscriptions du Canada

- Colombie-Britannique : 36
- Alberta : 28
- Saskatchewan : 14
- Manitoba : 14
- Ontario : 106
- Québec : 75
- Nouveau-Brunswick : 10
- Nouvelle-Écosse : 11
- Île-du-Prince-Édouard : 4
- Terre-Neuve-et-Labrador : 7
- Yukon : 1
- Territoires du Nord-Ouest : 1
- Nunavut : 1

Résumé des activités des députés



Comités permanents

Accès à l'information, protection des renseignements personnels et éthique*

Affaires autochtones et développement du Grand Nord

Affaires étrangères et développement international

Agriculture et agroalimentaire

Anciens combattants

Citoyenneté et immigration

Commerce international

Comptes publics*

Condition féminine*

Défense nationale

Environnement et développement durable

Finances

Industrie, sciences et technologie

Justice et droits de la personne

Langues officielles

Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires*

Patrimoine canadien

Pêches et océans

Procédure et affaires de la Chambre

Ressources humaines, développement des compétences, développement social et condition des personnes handicapées

Ressources naturelles

Santé

Sécurité publique et nationale

Transports, infrastructure et collectivités

Comités mixtes permanents

Bibliothèque du Parlement

Examen de la réglementation

** Comités présidés par un député de l'Opposition officielle et dont le vice-président est membre du parti au pouvoir.*

Le dépôt de documents parlementaires

Le dépôt d'un document à la Chambre des communes est un moyen officiel de présenter de l'information et de l'inclure dans le compte rendu officiel. Divers documents doivent faire l'objet d'un tel dépôt, par exemple les rapports des comités de la Chambre des communes (et les réponses du gouvernement à ces rapports), les rapports des études menées par les groupes de travail et les commissions du gouvernement, les rapports annuels de certaines institutions fédérales, les plans ministériels, les rapports de rendement ainsi que d'autres documents concernant des questions liées aux responsabilités administratives du gouvernement. Collectivement, ces documents sont ce qu'on appelle des « documents parlementaires ». En 2010-2011, 2 437 de ces documents ont été déposés.

Visites de chefs d'État ou de gouvernement au Parlement

16 avril 2010	Son Altesse Royale la Princesse Astrid de Belgique
27 mai 2010	Son Excellence Felipe Calderón Hinojosa, président des États-Unis du Mexique, et madame Margarita Zavala
31 mai 2010	Son Excellence Benjamin Netanyahu, premier ministre de l'État d'Israël
25 juin 2010	Son Excellence Hu Jintao, président de la République populaire de Chine
28 et 29 septembre 2010	Son Excellence Sukhbaatar Batbold, premier ministre de la Mongolie
29 septembre 2010	Son Altesse Royale la Princesse Bajrakitiyabha Mahidol de Thaïlande
16 octobre 2010	Leurs Majestés le roi Charles XVI Gustaf et la reine Silvia de Suède

Visites dirigées par des présidents

1 ^{er} au 8 mai 2010	Visite au Canada de Son Excellence Bogdan Borusewicz, Président du Sénat de la République de Pologne, et d'une délégation parlementaire
30 mai au 5 juin 2010	Visite au Canada de Son Excellence Yahya Mahfoodh Al Manthri, président du Conseil d'État du Sultanat d'Oman, et d'une délégation parlementaire
15 et 16 juin 2010	M. Yvon Vallières, M.A.N., Président de l'Assemblée nationale du Québec, et une délégation parlementaire
27 au 29 juin 2010	Visite au Canada de Son Altesse Éminentissime le Prince Fra' Matthew Festing, Grand Maître de l'Ordre souverain militaire hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte, et d'une délégation
20 au 23 octobre 2010	Visite au Canada de Son Excellence Blaz Kavcic, président du Conseil national de la République de Slovénie, et d'une délégation parlementaire
1 ^{er} au 5 novembre 2010	Son Excellence Trajko Veljanoski, président de l'Assemblée de la République de Macédoine, et une délégation parlementaire
2 au 7 novembre 2010	Visite au Canada de Son Excellence Mircea Geoana, Président du Sénat de la Roumanie, et d'une délégation parlementaire
5 novembre 2010	L'honorable Steve Peters, député provincial, Président de l'Assemblée législative de l'Ontario
8 au 11 février 2011	L'honorable Paul Okalik, M.A.L., Président de l'Assemblée législative du Nunavut

Délégations parlementaires officielles dirigées par l'honorable Peter Milliken, Président de la Chambre des communes

16 au 21 mai 2010	Équateur et Chili
12 au 18 juillet 2010	Royaume-Uni et Serbie
13 au 19 mars 2011	Koweït et Suède

Conférences parlementaires auxquelles a assisté l'honorable Peter Milliken, Président de la Chambre des communes

19 au 21 juillet 2010 (participation conjointe avec le Sénat)	Troisième Conférence mondiale des présidents de parlements (Genève, Suisse)
9 au 12 septembre 2010	Neuvième réunion des Présidents des chambres basses du G8 (Ottawa)
19 au 21 novembre 2010 (participation conjointe avec le Sénat)	17 ^e Réunion interparlementaire Canada-Mexique (Mexico, Mexique)
12 au 15 janvier 2011	Réunion du Comité permanent de la Conférence des présidents d'assemblée du Commonwealth (île de Man)
20 au 23 janvier 2011 (participation conjointe avec le Sénat)	28 ^e Conférence des présidents d'assemblée du Canada (Iqaluit, Nunavut)

Associations interparlementaires

Le Parlement du Canada participe aux travaux de groupes interparlementaires officiels qui favorisent la coopération et la compréhension entre les pays et renforcent les liens entre les parlementaires du Canada et ceux des autres pays. Les frais d'adhésion versés par les parlementaires financent les activités de ces groupes.

Associations multilatérales :

- Association parlementaire Canada-Afrique
- Association parlementaire Canada-Europe
- Délégation canadienne à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (AP OSCE)
- Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (AFP)

- Section canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
- Groupe canadien de l'Union interparlementaire (UIP)
- Association parlementaire canadienne de l'OTAN (AP OTAN)
- Section canadienne du Forum interparlementaire des Amériques (FIPA)

Associations bilatérales :

- Association législative Canada-Chine
- Association interparlementaire Canada-France
- Groupe interparlementaire Canada-Japon
- Association interparlementaire Canada-Royaume-Uni
- Groupe interparlementaire Canada-États-Unis

Rétrospective de certaines des activités des associations

13 avril 2010	Visite à Ottawa de l'honorable Hamad Rashid Mohamed, chef de l'opposition et député au Parlement de Tanzanie
19 avril 2010	Visite à Ottawa d'une délégation suédoise
2 au 4 mai 2010	Conférence de l'Alliance commerciale de la frontière canado-américaine (Ottawa)
13 mai 2010	Visite à Ottawa du Comité de la protection de l'environnement et des ressources du Congrès du Peuple de la province de Jiangxi
14 mai 2010	Visite à Ottawa d'une délégation du Comité des affaires judiciaires du Congrès national populaire de Chine
14 juin 2010	Visite à Ottawa d'une délégation de la Commission des lois du Sénat de la République française
16 au 20 juillet 2010	Sommet annuel de la Région économique du Nord-Ouest du Pacifique (Calgary)
8 au 11 août 2010	65 ^e Réunion annuelle de la Conférence législative du Midwest (Toronto)
16 au 20 juillet 2010	37 ^e Réunion annuelle de l'Association interparlementaire Canada-France (Edmonton et Fort McMurray)
15 au 21 octobre 2010	14 ^e Réunion bilatérale de l'Association législative Canada-Chine (Vancouver, Whistler et Ottawa)
1 ^{er} au 5 novembre 2010	33 ^e Réunion interparlementaire avec une délégation du Parlement européen (Edmonton, Fort McMurray et Ottawa)
16 novembre 2010	Réunion du Comité permanent des parlementaires de la région de l'Arctique (Ottawa)
3 au 7 janvier 2011	17 ^e Réunion bilatérale du Groupe interparlementaire Canada-Japon (Vancouver, Squamish et Whistler)
2 février 2011	Visite à Ottawa d'une délégation du Parlement du Royaume de Suède
21 mars 2011	Visite à Ottawa d'une délégation du Congrès du peuple de la Région autonome du Tibet de la République populaire de Chine

Message de la greffière



L'an dernier, j'ai eu le privilège, en qualité de greffière de la Chambre des communes, de poursuivre mon travail et de diriger les activités de l'Administration de la Chambre en vue d'appuyer les députés du Canada dans l'exercice de leurs fonctions.

Comme l'indique si bien le présent rapport, la Chambre des communes est « notre institution », en ce sens qu'elle appartient à tous les Canadiens. C'est un honneur pour ceux d'entre nous qui y travaillent d'avoir la charge de veiller au maintien et au bon fonctionnement de cette institution nationale d'une telle importance, et nous prenons cette responsabilité avec le plus grand sérieux.

La Chambre des communes vit une période exigeante. La vision et le plan à long terme (VPLT) est une entreprise depuis longtemps nécessaire et complexe, à laquelle participent non seulement notre organisation, mais aussi plusieurs de nos partenaires, à savoir le Sénat du Canada, la Bibliothèque du Parlement et Travaux

publics et Services gouvernementaux Canada. Tous, nous collaborons étroitement de façon à ce que la première phase des travaux de rénovation se déroule aisément, avec le moins de répercussions possible sur les travaux des députés et du Parlement. Durant cette année d'activités de la VPLT, l'Administration de la Chambre a accompli ses tâches courantes avec dynamisme et dévouement.

En vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*, le Président de la Chambre des communes dirige le Bureau de régie interne et le greffier en est le secrétaire. En qualité de greffière, je relève donc du Président et le conseille, ainsi que ses adjoints et tous les députés, sur l'interprétation des règles, des précédents et des usages du Parlement. Lorsque la Chambre siège et que le Président occupe le fauteuil, je me trouve à la Chambre également.

Au-delà de la Chambre des communes, mon rôle de dirigeante de l'Administration de la Chambre consiste à préparer des stratégies et à superviser le rendement de l'organisation. Avec l'aide des membres de mon équipe de gestion, je m'occupe de questions allant de la sécurité de la Cité parlementaire à l'infrastructure technologique, en passant par la gouvernance des ressources publiques, le recrutement de gens talentueux ainsi que la gestion et le perfectionnement en leadership du personnel. Entre autres activités importantes au cours de la dernière année, l'Administration de la Chambre a dû se préparer à de possibles élections générales et à l'arrivée de nouveaux députés, revoir et mettre à l'essai des mécanismes de préparatifs d'urgence et accueillir des visiteurs étrangers de marque, notamment les présidents du G8 en juin dernier.

Je suis fière de faire partie de la Chambre des communes, et j'invite tous les Canadiens à lire le présent rapport afin de découvrir les diverses facettes qui en font véritablement, pour chacun de nous, « notre institution ».

Audrey O'Brien

Greffière de la Chambre des communes

Le Bureau de régie interne

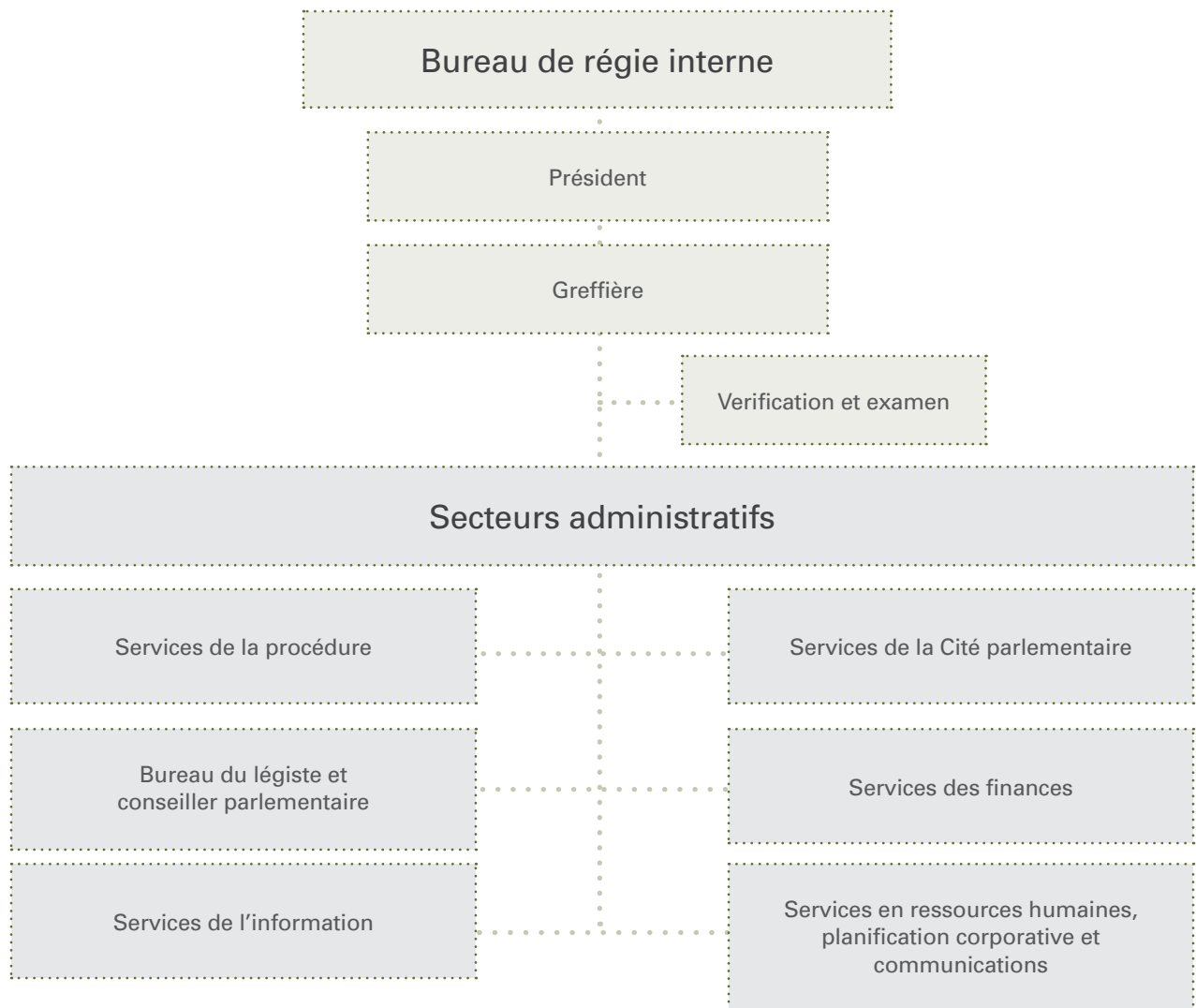
En vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*, le Bureau de régie interne est l'organe directeur de l'Administration de la Chambre. Il est responsable de toutes les questions financières et administratives qui concernent la Chambre, ses locaux, ses services et ses employés, ainsi que les députés. Il est habilité par la loi à adopter des règlements administratifs, lesquels sont déposés à la Chambre, pour régir l'utilisation des ressources mises à la disposition de la Chambre des communes.

Dirigé par le Président et composé de députés représentant tous les partis politiques reconnus, le Bureau tient régulièrement des réunions, dont les

procès-verbaux sont déposés à la Chambre. Pour en savoir plus sur le Bureau de régie interne et consulter les documents accessibles au public, rendez-vous au site Web du Parlement au www.parl.gc.ca.

Voici la composition du Bureau en date du 31 mars 2011 : l'hon. Peter Milliken (*Président de la Chambre des communes et président du Bureau*), l'hon. John Baird, Mme Libby Davies, Mme Claude DeBellefeuille, M. Jacques Gourde, M. David McGuinty, l'hon. Gordon O'Connor, M. Joe Preston, M. Marcel Proulx, et Mme Audrey O'Brien (*secrétaire du Bureau*).

L'Administration de la Chambre



Examen du rendement



Objectif stratégique 1

Appuyer le rôle changeant des députés et de l'institution

- *Améliorer l'accès des députés à l'information parlementaire*
- *Intéresser et sensibiliser les Canadiens à leur Parlement et au processus parlementaire*

PROJETS

Regrouper les étapes de préparation des rapports et des budgets

Terminée et mise en place en janvier 2011, et lancée le 1^{er} avril 2011, l'application pour les budgets des comités regroupe les étapes de préparation des rapports et des budgets des comités, centralise toute l'information sur ces budgets et offre une présentation uniformisée pour ainsi fournir au Comité de liaison les données dont il a besoin de manière efficace, exacte et opportune.

Renouveler le site Web public

Afin que les visiteurs puissent accéder plus facilement à l'information voulue, la Chambre des communes a restructuré les fonctions de navigation communes, la section Au sujet du Parlement et le portail LEGISinfo de son site Web public (www.parl.gc.ca).

Objectif stratégique 2

Améliorer les services permanents aux députés et soutenir l'institution

- *Faire progresser la vision et le plan à long terme qui prévoient la remise en état des édifices patrimoniaux et de leurs terrains et la construction d'autres installations parlementaires*
- *Assurer une infrastructure technologique souple pour répondre aux besoins des députés et de l'institution*
- *Protéger l'institution*

PROJETS

Pourvoir aux besoins de la Chambre des communes pendant la réfection des édifices

L'édifice de l'Ouest a été vidé et confié à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour sa remise en état. Afin d'assurer la continuité des activités parlementaires, des exigences fonctionnelles ont été établies pour les principales activités devant être déménagées à l'extérieur de la Cité parlementaire; on a trouvé des locaux de remplacement pour permettre la tenue des activités cérémonielles, techniques et parlementaires qui se déroulaient à l'édifice de l'Ouest.

On a défini les exigences fonctionnelles, symboliques et techniques à plusieurs niveaux : offrir un lieu provisoire pour accueillir les bureaux des parlementaires et les salles de réunion des comités à l'édifice Wellington pendant la réfection des édifices de l'Ouest et de l'Est; veiller à ce que les activités législatives qui ont actuellement cours à l'édifice du Centre puissent se tenir dans l'édifice de l'Ouest rénové; et s'assurer que l'édifice de la Banque de Montréal sur la rue Wellington puisse accueillir les activités cérémonielles qui se déroulaient dans l'édifice de l'Ouest.

Au chapitre des projets liés à la tour nord-ouest de l'édifice de l'Est, à l'édifice de la Confédération et à l'édifice du Centre, des stratégies ont été établies en vue de limiter les incidences sur les opérations et de prévenir la détérioration des structures en procédant à des travaux urgents de stabilisation des enveloppes extérieures des édifices et des terrains.

Communiquer les détails des plans de réfection et les progrès accomplis

Des livrets d'information et un bulletin électronique régulier ont été produits afin d'informer les députés, le personnel et les autres intéressés des travaux de réfection en cours. Une stratégie et un plan de communication plus complets concernant les programmes, les projets et les déménagements relatifs à la vision et au plan à long terme ont été créés, et un site Web devrait être lancé en 2011-2012.

Conserver les œuvres d'art canadiennes

En 2010-2011, des plans ont été préparés et mis en œuvre en vue de conserver toutes les œuvres d'art de la collection de la Chambre des communes qui peuvent être déplacées et de faire rapport de l'état de ces œuvres.

Offrir un accès à distance aux ressources parlementaires

Un projet pilote, l'Accès à distance sécurisé au Parlement (ADSP), a été réalisé auprès de vingt députés et de huit agents supérieurs de la Chambre. Le projet a été prolongé afin de cibler d'autres besoins. L'ADSP offre un accès à distance sécurisé depuis les bureaux de circonscription et sur la route.

Suite à la page suivante

Assurer la sécurité du Parlement	L'an dernier, plusieurs étapes ont été entreprises pour préparer un Plan principal de sécurité qui permettra de centraliser la planification, la création et la mise en œuvre des mesures de sécurité visant la Cité parlementaire. Notamment, on a : organisé un Bureau principal conjoint de planification de sécurité pour coordonner les activités; établi un protocole d'entente sur l'échange d'information avec les partenaires de sécurité; mené des simulations pour permettre à différents partenaires de sécurité de coordonner leur intervention en situation d'urgence; revu les politiques et les normes afin d'assurer la meilleure intégration possible des normes et des pratiques de sécurité; défini les exigences fonctionnelles, terminé la conception d'un poste provisoire de contrôle des véhicules et acheté l'équipement nécessaire en vue de son installation.
Établir un plan de préparation en cas de pandémie	La Chambre des communes continue d'être proactive en vue de protéger la santé et la sécurité à la Cité parlementaire. Un plan de préparation en cas de pandémie est en place et sera mis à jour au besoin. Le plan repose sur les pratiques exemplaires de l'Organisation mondiale de la Santé et du Plan canadien de lutte contre la pandémie d'influenza. Il décrit les étapes que la Chambre des communes suivrait au cours des différentes phases d'une pandémie.

Objectif stratégique 3

Favoriser la compréhension des institutions législatives et appuyer leur avancement

- *Fournir des occasions d'apprentissage aux parlementaires et aux hauts fonctionnaires des assemblées législatives au Canada et d'autres pays*
- *Faire mieux connaître au public la Chambre des communes et préserver son indépendance et ses traditions*

PROJETS

Revoir les publications parlementaires	L'Administration de la Chambre a revu plusieurs de ses publications et outils accessibles en ligne afin d'évaluer l'étendue des chevauchements dans les publications et de décider lesquelles elle entend modifier, améliorer ou discontinuer. Elle est également en train de créer une méthode permettant de mettre à jour ces publications de façon régulière.
Donner de la formation à l'interne	Des séances de formation sur la procédure parlementaire ont été préparées à l'intention des députés et de leur personnel, des services de recherche des caucus et des employés de l'Administration de la Chambre. Afin d'être prête à accueillir les nouveaux députés et ceux qui ont été réélus à la suite d'une élection, l'Administration de la Chambre a continué d'améliorer son Programme d'orientation des députés et des préparatifs électoraux. Ce faisant, elle entend fournir aux députés les renseignements et les services administratifs, financiers et procéduraux de façon coordonnée.
Appuyer les activités à l'étranger	En 2010-2011, un certain nombre de visites parlementaires et d'activités protocolaires au Canada et à l'étranger ont été organisées, notamment deux conférences de haut niveau, les sommets du G8 et du G20. Des plans ont été mis en œuvre pour accueillir des délégations dirigées par des présidents d'autres parlements et pour organiser des réunions, des colloques et des conférences à l'intention de diverses associations parlementaires. L'augmentation prévue de la fréquence des séances du Programme d'études des hauts fonctionnaires parlementaires – de deux à trois – a été reportée en raison de la dissolution du Parlement. Le Programme accueille des représentants d'autres législatures qui souhaitent en apprendre davantage sur les usages procéduraux et administratifs du Canada; deux sessions se sont tenues au cours du dernier exercice, et la troisième devait avoir lieu en mai 2011.

Objectif stratégique 4

Appliquer les normes de gouvernance du secteur public les plus rigoureuses dans un contexte parlementaire

- Favoriser une solide gouvernance et une gestion efficace des ressources publiques
- Attirer, intéresser et fidéliser des personnes de talent
- Renforcer les pratiques environnementales

PROJETS

Harmoniser les services d'impression et d'expédition

On a harmonisé les services d'impression et d'expédition, ce qui comprend le regroupement des opérations dans une installation située à l'extérieur de la Cité parlementaire, l'acquisition et l'installation de nouvelles presses et de nouveaux appareils de reliure et la formation des employés. La phase 1 du nouveau système de gestion de l'information des Services d'impression a été lancée. Sa mise en place complète (et celle du nouveau portail Web) est prévue pour 2011-2012.

Améliorer les capacités de planification de l'Administration de la Chambre

Le Plan d'affaires pluriannuel, qui a été approuvé en avril 2010 et revu en octobre 2010, donne une vue d'ensemble des principaux engagements stratégiques de la Chambre au cours de plusieurs exercices. Le Rapport d'étape du Groupe de gestion de la greffière, approuvé en décembre 2010, présente les résultats semestriels liés aux mesures du rendement et des rapports sur l'avancement des travaux à l'égard des priorités stratégiques. On a également mené une analyse de l'environnement, terminée en avril 2010; d'après les consultations auprès de plus de 100 gestionnaires, ce document aidera l'Administration de la Chambre à préparer ses futures priorités stratégiques.

Moderniser la gestion des finances à la Chambre des communes

Un grand exercice de planification a été entrepris en vue de transformer les Services des finances de façon à passer d'un modèle de prestation principalement manuel et transactionnel à un modèle de service stratégique axé davantage sur les outils et le service à la clientèle. La planification et la mise en œuvre se poursuivront en 2011-2012.

Établir un cadre d'assurance de la qualité

Afin de veiller à ce que l'Administration de la Chambre continue à respecter ses responsabilités fiduciaires, un Cadre de l'assurance de la qualité intégré a été créé et mis en œuvre, l'an dernier, pour les fonctions liées aux finances, à la gestion du matériel, aux acquisitions et à la gestion de l'information. Le Cadre vise les politiques, les lignes directrices et les contrôles internes. Sur le plan des politiques, le travail consistait à améliorer la gouvernance et les politiques visant les pouvoirs de signer des documents financiers, ce qui comprend l'autorisation et l'examen des dépenses, la gestion des acquisitions et du matériel, la petite caisse ainsi que les taxes et les redevances réglementaires.

Suite à la page suivante

<p>Répondre aux besoins d'aujourd'hui en matière de dotation et prévoir les exigences de demain</p>	<p>Des profils de compétences ont été créés pour tous les postes à l'Administration de la Chambre. Ces profils ont été intégrés aux processus de dotation et de gestion du rendement. Le Programme de gestion du rendement de la Chambre des communes est mis en œuvre en même temps que les profils de compétences.</p> <p>Le Programme de leadership de la greffière a été lancé cette année. Ce programme vise à donner l'occasion aux cadres dirigeants d'acquérir des compétences en leadership adaptées à la culture de la Chambre des communes et à les préparer à occuper des postes de direction de rang plus élevé. Un programme d'orientation organisationnel pour les nouveaux gestionnaires est également en cours de préparation.</p>
<p>Adopter des pratiques environnementales saines</p>	<p>L'Administration de la Chambre prépare actuellement des lignes directrices visant à appuyer et à encourager l'adoption de pratiques environnementales saines dans la planification et la mise en œuvre des projets relatifs à la vision et au plan à long terme. De plus, elle revoit ses politiques et ses pratiques environnementales actuelles en vue de créer des principes directeurs dans le cadre du programme Partenaires pour une Colline verte.</p>

Rapport financier*



Dépenses prévues comparativement aux dépenses réelles par autorisation (en milliers de dollars)

Crédit	Nom du programme	2010-2011				Écart
		Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses et rajustements	Autorisations totales	Dépenses réelles	
5	Dépenses du programme	290 992		290 992	274 478	16 514
(L)	Députés**	113 323	1 117	114 440	114 440	
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	35 997	(651)	35 346	35 346	
	Somme partielle, postes législatifs	149 320	466	149 786	149 786	
	TOTAL	440 312	466	440 778	424 264	16 514

* Les résultats financiers peuvent faire l'objet de révisions mineures.

** Traitements et indemnités des agents supérieurs de la Chambre et des députés en vertu de la Loi sur le Parlement du Canada et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires.

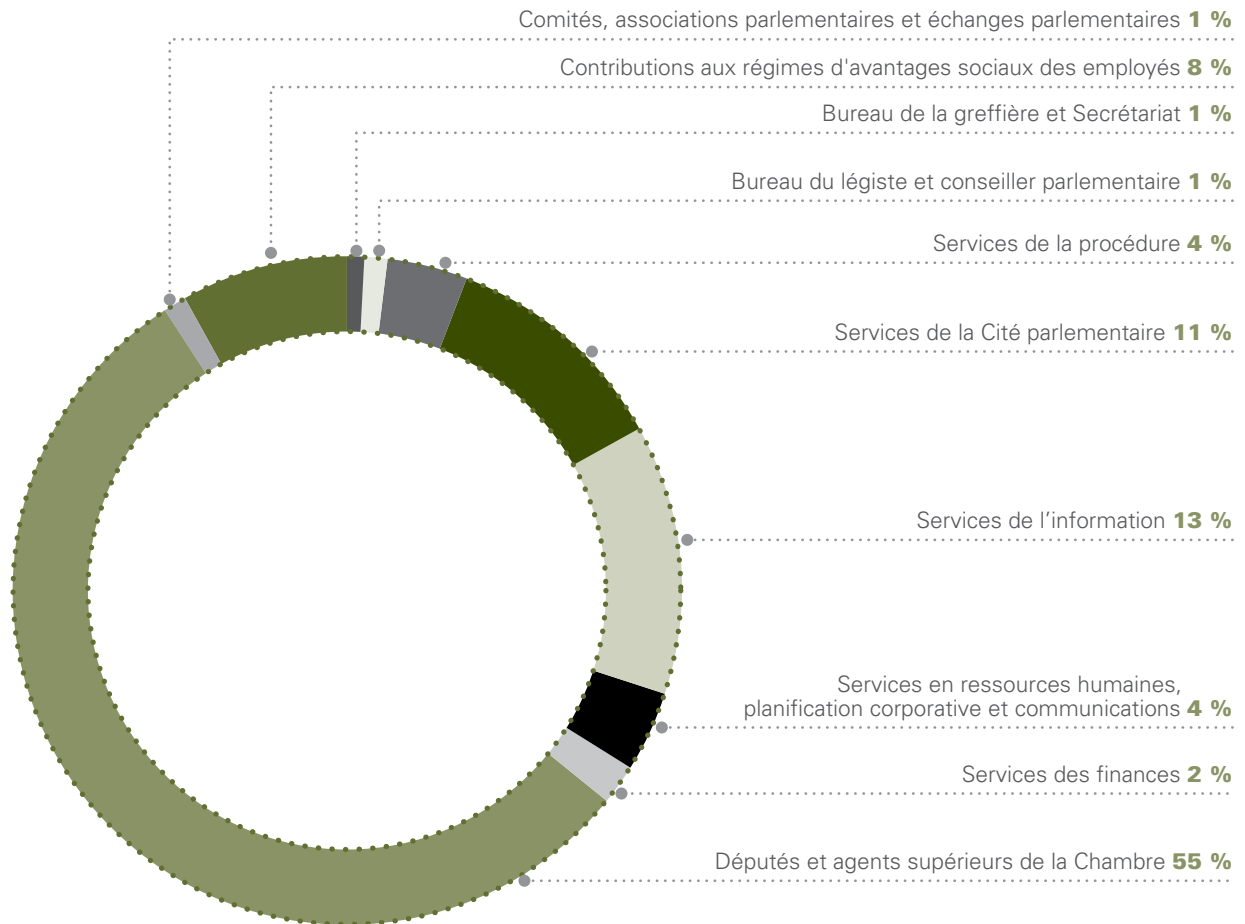
Dépenses prévues comparativement aux dépenses réelles par activité de programme

(en milliers de dollars)

Activité de programme	2010-2011				
	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses et rajustements	Autorisations totales	Dépenses réelles	Écart
Députés et agents supérieurs de la Chambre	241 401	1 117	242 518	233 217	9 301
Comités permanents	5 250	(194)	5 056	2 216	2 840
Associations parlementaires	3 094		3 094	2 254	840
Échanges parlementaires	980		980	748	232
Comités législatifs et spéciaux		194	194	194	
Somme partielle	250 725	1 117	251 842	238 629	13 213
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 491	(262)	14 229	14 229	
Total – députés et agents supérieurs de la Chambre	265 216	855	266 071	252 858	13 213
Administration de la Chambre					
Bureau de la greffière et Secrétariat	1 521	117	1 638	1 532	106
Bureau du légiste et conseiller parlementaire	3 237	(67)	3 170	3 119	51
Services de la procédure	16 585	(268)	16 317	15 875	442
Services de la Cité parlementaire	51 189	(1 864)	49 325	48 690	635
Services de l'information	54 297	3 391	57 688	56 622	1 066
Services en ressources humaines, planification corporative et communications	15 597	647	16 244	15 821	423
Services des finances	11 164	(1 956)	9 208	8 630	578
Somme partielle	153 590		153 590	150 289	3 301
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	21 506	(389)	21 117	21 117	
Total – Administration de la Chambre	175 096	(389)	174 707	171 406	3 301
TOTAL	440 312	466	440 778	424 264	16 514

2010-2011 Dépenses réelles par secteur

(en milliers de dollars)



Augmentation du Budget principal des dépenses comparativement à l'exercice précédent

(en milliers de dollars)

Crédit	Nom du programme	Budget principal des dépenses		
		2010-2011	2009-2010	Écart
5	Dépenses du programme			
	Députés et agents supérieurs de la Chambre	128 078	125 890	2 188
	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	9 324	9 324	0
	Bureau de la greffière et Secrétariat	1 521	1 525	(4)
	Bureau du légiste et conseiller parlementaire	3 237	3 083	154
	Services de la procédure	16 585	15 941	644
	Services de la Cité parlementaire	51 189	49 458	1 731
	Services de l'information	54 297	49 410	4 887
	Services en ressources humaines, planification corporative et communications	15 597	14 854	743
	Services des finances	11 164	14 039	(2 875)
	Somme partielle	290 992	283 524	7 468
(L)	Députés et agents supérieurs de la Chambre	113 323	108 209	5 114
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	35 997	34 808	1 189
	Somme partielle	149 320	143 017	6 303
	TOTAL	440 312	426 541	13 771

Équivalents temps plein – Administration de la Chambre

Sous-activité de programme	Budget principal des dépenses	
	2010-2011	2009-2010
Bureau de la greffière et Secrétariat	12	13
Bureau du légiste et conseiller parlementaire	32	32
Services de la procédure	220	219
Services de la Cité parlementaire	823	823
Services de l'information	552	524
Services des finances	107	137
Services en ressources humaines, planification corporative et communications	139	134
TOTAL	1 885	1 882